

Résolution V/5 : Nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation

La Conférence,

Rappelant ses résolutions II/4, III/2 et IV/2 sur les nouvelles questions de politique générale et se félicitant des activités menées de concert par les parties prenantes de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques au sujet de ces questions et d'autres sujets de préoccupation,

Saluant les efforts déployés et les progrès accomplis à ce jour, ainsi que la contribution des organismes chefs de file du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques et d'autres parties prenantes à la mise en œuvre des résolutions qu'elle a adoptées concernant les nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation,

1. *Accueille* avec intérêt le *rapport d'évaluation sur les sujets de préoccupation* établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement comme suite à la résolution 4/8 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement relative à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets¹ ;
2. *Décide* que toutes les nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation recensés avant sa cinquième session devraient être provisoirement considérés comme des « sujets de préoccupation » dans le Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs, jusqu'à sa prochaine session, au cours de laquelle elle déterminera leur sort au titre du Cadre ;
3. *Engage vivement* toutes les parties prenantes concernées à poursuivre leurs travaux, au besoin, concernant les nouvelles questions de politique générale et les autres sujets de préoccupation recensés avant sa cinquième session au titre du Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs, jusqu'à sa prochaine session ;
4. *Invite* les organisations concernées du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, en consultation avec les parties prenantes et compte tenu du rapport du Programme interorganisations sur les nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques², du *rapport d'évaluation sur les sujets de préoccupation* et des *consultations mondiales sur les sujets de préoccupation relatifs aux produits chimiques et aux déchets*³, à lui soumettre à sa prochaine session, au titre du Cadre, un rapport contenant :
 - a) Un bilan des progrès réalisés en ce qui concerne les nouvelles questions de politique générale et les autres sujets de préoccupation recensés avant sa cinquième session, précisant comment les travaux accomplis contribuent à la réalisation du ou des objectif(s) et cible(s) stratégique(s) du Cadre ;
 - b) Une analyse des moyens qui pourraient permettre de faire face aux nouvelles questions de politique générale et aux autres sujets de préoccupation recensés avant sa cinquième session ;
 - c) Une recommandation concernant l'avenir de chacune de ces nouvelles questions de politique générale et des autres sujets de préoccupation en tant que « sujet de préoccupation » au titre du Cadre, y compris des plans de travail, des objectifs et des indicateurs, ainsi que des calendriers, s'il y a lieu.

¹ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *An Assessment Report on Issues of Concern: Chemicals and Waste Issues Posing Risks to Human Health and the Environment* (2020).

² SAICM/ICCM.5/INF/16.

³ Comme indiqué dans le document SAICM/ICCM.5/INF/20.